

Lettre aux professionnels de santé

Juillet 2022

NIVAQUINE® 100 mg, comprimé sécable

ARRÊT DE COMMERCIALISATION EN SEPTEMBRE 2022

Information destinée aux médecins spécialistes des maladies infectieuses et tropicales et parasitologues

Madame, Monsieur,

Sanofi, après en avoir informé l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), souhaite vous informer de l'arrêt de commercialisation de la spécialité à base de chloroquine, NIVAQUINE® 100 mg, comprimé sécable, indiquée dans le traitement curatif et préventif du paludisme, à compter de septembre 2022.

Cet arrêt de commercialisation fait suite à des difficultés de fabrication que Sanofi n'a pas été en mesure de résoudre.

La prescription de cette spécialité n'est désormais plus possible, cependant, il existe des alternatives thérapeutiques pour le traitement préventif et curatif du paludisme y compris dans la population pédiatrique. Afin de déterminer l'alternative la mieux adaptée au cas de votre patient, il convient de vous référer aux recommandations nationales et internationales en vigueur concernant le traitement et la prévention du paludisme.

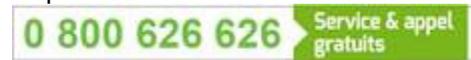
Information médicale

Pour toute demande d'information médicale complémentaire, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

Depuis la Métropole :



Depuis les Territoires d'Outre-Mer :



Vous pouvez nous adresser directement vos demandes d'information médicale, signalements de pharmacovigilance ainsi que d'éventuelles réclamations qualité sur nos produits et services en utilisant notre **formulaire de contact**. Ce formulaire est disponible sur le site [sanofi.fr](http://www.sanofi.fr/fr/nous-contacter) dans la rubrique « nous contacter » (<http://www.sanofi.fr/fr/nous-contacter>)

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez www.ansm.sante.fr ou www.base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Marc LACROIX
Jean-Marc LACROIX (Jul 12, 2022 13:24 GMT+2)

Jean-Marc LACROIX
Pharmacien responsable
Sanofi-aventis France